

REPUBLIQUE FRANCAISE

RAPPORT N° 124

**CONSEIL DEPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU-RHONE**

REUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 13 Juillet 2016

SOUS LA PRESIDENCE DE MME MARTINE VASSAL

RAPPORTEUR(S) : MME BRIGITTE DEVESA

OBJET

Subvention allouée à l'association Amicale du Nid - exercice 2016

**Direction Générale Adjointe de la Solidarité
Direction Enfance Famille
0413312731**

PRESENTATION

L'Amicale du Nid est une association loi 1901 dont le siège social est situé au 21 rue du Château d'Eau, 75010 Paris. Elle a pour objet « l'accueil et l'accompagnement des personnes connaissant ou ayant connu la prostitution ». Elle a été créée à Paris en 1946. Depuis 2012, l'action en direction du public des mineurs a été intégrée dans le projet associatif de l'Amicale du Nid nationale

Le Comité territorial de l'association des Bouches-du-Rhône est présidé par Madame Geneviève DUCHE. Il dispose d'une antenne à Marseille, située 60, boulevard Baille, 13006.

Une convention est passée depuis 2002 avec l'Amicale du Nid pour ses actions de protection de l'enfance soutenues par le Département :

- 2013 : 35 000 € - 2014 : 35 000 € - 2015 : 35 000 €

L'association n'a pas fait l'objet d'un audit diligenté par la collectivité.

ACTIONS PREVUES POUR L'ANNEE 2016

L'Amicale du Nid a développé une expertise certaine en terme d'accompagnement des personnes connaissant ou ayant connu la prostitution et/ou en risque prostitutionnel.

Dossier APR – 0150

Pour l'année 2016, l'association poursuit ses activités sur Marseille (accueil des personnes au sein du CHRS « Orion », actions d'insertion professionnelle...) et propose le renouvellement de son action de prévention en direction des acteurs sociaux du département intervenant auprès de publics mineurs ou jeunes majeurs.

Cette action de sensibilisation et de formation à la question prostitutionnelle vise à donner aux professionnels de l'enfance les éléments d'information afin de mieux prendre conscience du phénomène et de repérer les facteurs déclenchants. Elle s'adresse principalement aux travailleurs sociaux des maisons départementales de la solidarité (MDS) et des maisons de l'enfance et de la famille (DIMEF), au personnel des services de milieu ouvert et des maisons d'enfants à caractère social (MECS) habilitées par le Conseil départemental, aux éducateurs de la prévention spécialisée ainsi qu'aux salariés des associations gérant des centres sociaux ou des espaces santé jeunes.

Les sessions de sensibilisation ont démarré en 2011. Plus de 700 participants de différentes structures, dont 281 agents territoriaux y ont assisté. Des sessions d'approfondissement initiées en 2012 ont regroupé plus de 200 participants dont 69 agents du Département.

L'association sollicite une participation financière du Département, seul financeur de cette action, d'un montant de 35 000 € pour le renouvellement et le développement des actions précitées et la mise en place d'ateliers thématiques

Dossier APR – 0155

L'Amicale du Nid 13 a dressé avec les partenaires un état des lieux des situations de mineurs, concernés par la prostitution, et recensé une dizaine de situations en 2015. Elle propose de sensibiliser les personnes mineures en situation de prostitution sur l'impact de cette pratique et d'agir en partenariat avec l'aide sociale à l'enfance pour faciliter un retour vers des alternatives à la prostitution (projet scolaire, formation spécifique...).

En offrant à l'adolescent(e) un espace dédié pour échanger avec un travailleur social de l'Amicale du Nid 13, diplômé et spécialisé dans l'accompagnement des personnes prostituées vers une démarche de réinsertion sociale, elle souhaite :

- définir des modalités d'accompagnement avec les équipes du Conseil départemental ;
- capter l'attention et la confiance du mineur sur la question de la prostitution en procédant par étapes, avec disponibilité et écoute dans un cadre contenant ;
- identifier les facteurs de vulnérabilités individuelles et environnementales (faible estime de soi, violences subies, appartenance à un gang, premier rapport sexuel précoce...) ;
- inscrire l'action dans une chaîne solide de partenaires (pour un soutien psychologique en particulier).

Une aide complémentaire de 24 300 € est sollicitée par l'association pour la mise en place de ce dispositif d'accompagnement des mineurs en situation de prostitution, en collaboration avec les services départementaux de protection de l'enfance.

Dans le cadre des missions définies par le code de l'action sociale et des familles, je vous propose d'attribuer à l'Amicale du Nid une subvention de fonctionnement d'un montant global de 29 000 €, qui fera, en cas d'accord, l'objet d'un versement unique après signature de la convention suivant le modèle approuvé par délibération de la Commission permanente.

INCIDENCE FINANCIERE

En cas de décision favorable, la dépense correspondante, soit 29 000 €, sera financée sur les crédits de paiement mis à disposition au titre de l'exercice 2016, chapitre 65, fonction 51, nature 6574, programme 21008.

N° de programme	N° d'opération	Libellé	Imputation	Engagement AP ou CP
21008	2016	Subvention de fonctionnement aux associations	65-51-6574	29 000 €

CONCLUSION

Sur proposition de Madame la Déléguée à la protection maternelle et infantile, la santé, l'enfance et la famille, je vous serais obligée de bien vouloir

- fixer à 29 000 € le montant de la subvention de fonctionnement allouée à l'association Amicale du Nid au titre de l'exercice 2016 pour ses actions de prévention ;
- m'autoriser à signer avec l'association bénéficiaire la convention de subvention de fonctionnement suivant le modèle de convention type approuvé par délibération n°122 de la Commission permanente du 27 juin 2014 ;
- adopter la délibération ci-jointe.

Signé
La Présidente du Conseil Départemental

Martine VASSAL